

Budget 2022

## **HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE ET DE LA TARIFICATION**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 21 décembre 2021** – En 2022, le budget de la Ville de Saint-Hyacinthe s'élèvera à 122,9 M\$, soit une hausse de 7,15 % par rapport à l'année dernière. La hausse du compte de taxes représentera une somme de 82 \$, soit 3,25 %, pour une maison d'une valeur moyenne appréciée à 290 459 \$ ; valeur qui s'établissait à 259 251 \$ avant le dépôt du rôle d'évaluation.

D'ailleurs, à la suite du dépôt de ce nouveau rôle d'évaluation, les contribuables observeront une variation du taux foncier, qui est passé de 0,745 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2021 à un taux équivalent de 0,6650 \$ par 100 \$ pour compenser l'augmentation des valeurs.

**Toutefois, au terme de la préparation des prévisions budgétaires, on retiendra que le taux de la taxe foncière a été ajusté à la hausse pour passer à 0,6899 \$ par 100 \$.** Quant à la tarification d'eau, elle augmente de 5 \$ pour passer à 200 \$, comme celle d'assainissement, qui passe de 148 \$ à 153 \$ par unité d'habitation. Par ailleurs, la tarification de piscine demeure à 60 \$, tout comme la taxe de gestion des matières résiduelles s'établit toujours à 205 \$ et la taxe sur les installations septiques, à 110 \$.

Du côté des immeubles commerciaux et industriels, la Ville a prévu une augmentation du taux de taxes pour se rapprocher davantage des taux en vigueur dans les municipalités de tailles comparables. Toutefois, afin d'épargner les immeubles de plus petite valeur, un taux de taxes précis a été mis en vigueur selon une tranche de valeur pour les immeubles de ces deux catégories. Ainsi, pour les propriétaires d'immeubles commerciaux, le taux d'imposition des propriétés de moins de 300 000 \$ sera de 1,5042 \$ par 100 \$ d'évaluation, tandis que la portion excédant 300 000 \$ s'établira à 1,5343 \$ par 100 \$. Par ailleurs, les propriétaires d'immeubles industriels de moins de 600 000 \$ auront un taux d'imposition de 1,4783 \$ du 100 \$ d'évaluation, alors que celui de la portion des propriétés excédant 600 000 \$ représentera 1,5078 \$ par 100 \$.

### **Principales variations des dépenses et revenus prévues au budget 2022**

Le budget 2022 comporte des revenus supplémentaires provenant essentiellement :

- de l'augmentation de la taxe foncière générale ;
- de la tarification des services d'eau potable et d'assainissement des eaux usées ;
- du dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2022-2024 ;
- de la subvention octroyée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la relance économique du centre-ville ;
- de l'augmentation des compensations tenant lieu de taxes provenant des gouvernements du Québec et du Canada ;
- de l'introduction de nouvelles mesures fiscales relatives aux immeubles commerciaux et industriels ; et
- de l'augmentation des revenus issus de l'émission des permis et certificats.

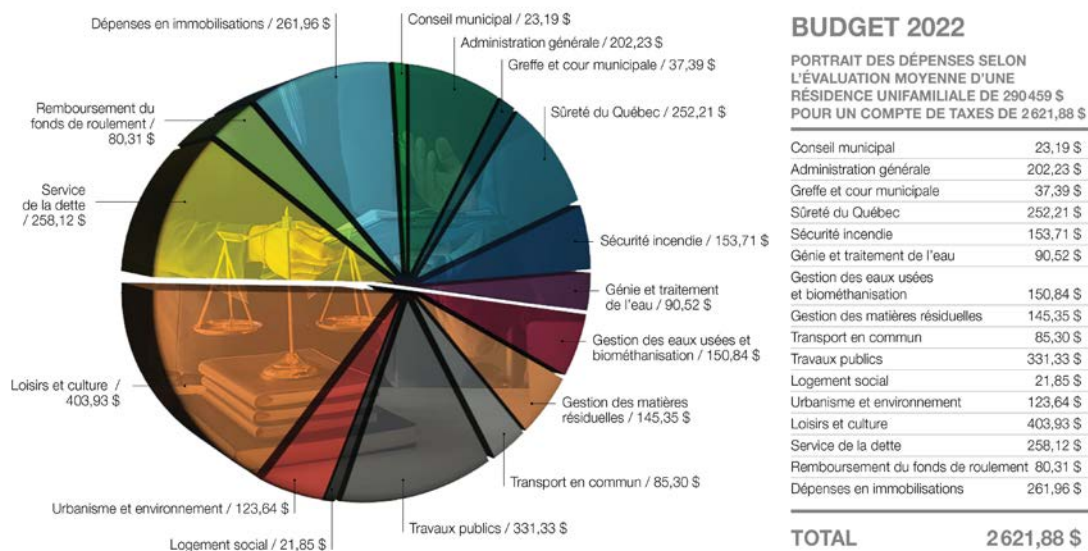
Du côté des dépenses, il y a trois rubriques qui expliquent une partie de l'augmentation qui se chiffre à 8,2 M\$. Il s'agit :

- de l'augmentation de la masse salariale (intégration des employés de la Corporation aquatique maskoutaine et de celle du parc Les Salines dans le cadre de la



- municipalisation de celles-ci, et indexation des salaires à la suite des nouvelles conventions collectives des cols blancs et des cols bleus) ;
- du Programme de relance économique du centre-ville ;
  - de l'augmentation du soutien financier à la Médiathèque maskoutaine en lien avec la mise en activité de la nouvelle bibliothèque à l'été 2022.

#### COMMENT SE RÉPARTIRA VOTRE COMPTE DE TAXES PAR SERVICE?



« Chacun des 2 964 postes budgétaires de la Ville a été analysé avec minutie et rigueur. Nous gardons toujours en tête que nous devons administrer adéquatement l'argent des contribuables de notre ville. La hausse de taxes et des tarifications prévue dans ce budget génère des revenus supplémentaires de 4 138 244 \$ en plus des revenus engendrés par le dépôt du nouveau rôle d'évaluation, soit 1 598 518 \$. Ces revenus, et d'autres évoqués précédemment nous permettront de composer avec une multitude d'engagements récurrents et de nouvelles obligations ou préoccupations.

« Heureusement, la situation financière de la municipalité demeure saine. L'endettement est sous contrôle, et la municipalité est en croissance. D'ailleurs, le niveau d'investissement sur notre territoire affiche une progression inégalée, ce qui laisse présager une perspective enviable pour les prochaines années et une situation encourageante pour 2022 », a souligné le maire de Saint-Hyacinthe, M. André Beauregard, lors de la présentation de ce budget.

La version intégrale du budget 2022 de la Ville est disponible sur le site Internet au [www.st-hyacinthe.ca/budget](http://www.st-hyacinthe.ca/budget).